



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS RÉADAPTATION

Cette liste vous permet de vérifier si vous avez joint toutes les pièces nécessaires à votre demande. Votre demande vous sera retournée avec une lettre vous demandant les documents nécessaires s'il manque des renseignements, ce qui retardera le traitement de votre demande. Si vous ne pouvez pas obtenir les documents qui figurent sur la liste de contrôle, et que le tribunal, le pays ou territoire et le service de police qui vous a arrêté n'ont pas les renseignements que vous demandez, vous devez obtenir d'eux une explication écrite et la joindre à votre demande. Les documents que vous présentez qui ne sont ni en anglais, ni en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée conforme.

J'ai inclus les documents suivants :

FORMULAIRES

- Demande d'approbation de la réadaptation (IMM 1444)
- Recours aux services d'un représentant (IMM 5476), s'il y a lieu

PHOTOCOPIES DES PIÈCES SUIVANTES

- Pages des renseignements personnels de votre passeport comportant vos noms, date et lieu de naissance.
- Ressortissants américains uniquement** : En l'absence de passeport, veuillez fournir une copie de votre permis de conduire et de votre certificat de naissance.
- Tous les jugements des tribunaux qui ont été rendus à votre égard. Les actes d'accusation doivent être clairement indiqués, ainsi que l'article de loi en vertu duquel vous avez été condamné, le verdict et la sanction pénale.
- Les lois étrangères et les lois canadiennes en vertu desquelles vous avez été accusé ou condamné. Vous pouvez obtenir des copies des lois étrangères en communiquant avec les autorités policières locales, les avocats et les tribunaux qui étaient chargés d'instruire votre affaire; vous pouvez aussi consulter la bibliothèque de droit locale, ou faire des recherches sur l'Internet. Si vous êtes au Canada et que vous avez besoin de ce type d'information sur un pays ou territoire étranger, vous pouvez vous adresser à l'ambassade ou au consulat de ce pays ou territoire; ils seront peut-être en mesure de vous aider.
- Reçu indiquant le montant payé. Consultez la section « [Paiement des droits de traitement](#) » du guide d'instruction pour de plus amples informations. Si nous sommes incapable de traiter votre paiement, votre demande vous sera renvoyée.

Remarque : Ne pas joindre d'argent comptant.

PIÈCES ORIGINALES

- Certificat de police des autorités policières de tous les pays ou territoire où vous avez vécu (y compris le Canada), pendant six mois consécutifs ou plus depuis l'âge de 18 ans.
- Personnes ayant vécu aux États-Unis** : Veuillez fournir un certificat de l'État (ou un certificat des autorités policières) de chaque État où vous avez vécu pendant six mois ou plus depuis l'âge de 18 ans **et** un certificat national du FBI.
- Jeunes délinquants (voir la section « [Détermination de l'interdiction de territoire](#) ») : Lettre ou pièce officielle pouvant attester que le pays ou territoire où vous avez été condamné est doté d'instances pour les jeunes délinquants